

## **CONDITIONS PARTICULIERES DE LOCATION**

**DUREE DU SEJOUR** : La location s'effectue par périodes hebdomadaires du samedi 16H00 au samedi suivant à 10H00. Toute diminution du temps de séjour ne donne droit à aucun remboursement.

**TARIFS** : les tarifs indiqués n'incluent pas la fourniture des draps. Seules les personnes dont le nom figure sur le formulaire de réservation pourront être hébergées.

**TAXE DE SEJOUR** : Perçue pour le compte de la commune, elle sera ajoutée au montant de votre facture et payée directement à votre arrivée (pour 2018, elle est de 1.32 €uros par jour pour un pavillon T3 ou de 0.88 €uros par jours pour un pavillon T2)

**RESERVATION** : La réservation devient ferme lorsque notre société a reçu le contrat de location accompagné de 30% d'acompte du montant du séjour. Le solde sera versé un mois avant l'arrivée.

**CHEQUES VACANCES** : Notre établissement est agréé par l'agence nationale des chèques vacances. Vous pouvez régler une partie ou l'intégralité de votre séjour grâce à ces chèques

**CONDITIONS D'ANNULATION** : En cas d'annulation, une partie de la location sera définitivement acquise pour notre société. Cette partie dépend de la date à laquelle l'annulation sera notifiée à notre société par lettre recommandée avec accusé de réception.

- Plus de 30 jours avant le début du séjour, nous conservons les arrhes
- Entre 30 jours et 8 jours avant le début du séjour, nous conservons 50% du montant de la location
- Moins de 8 jours avant le début du séjour, nous conservons l'intégralité du montant de la location

**CAUTION** : A votre arrivée, un chèque de caution de 160 €uros vous sera demandé. Il vous sera restitué lors de votre départ, après état des lieux, sauf si des dégâts sont constatés. De plus, si le logement n'est pas restitué dans l'état de propreté observé à l'arrivée, les frais de ménage occasionnés seront prélevés sur votre caution (100€uros). A votre arrivée, signalez toute anomalie par rapport à l'inventaire remis. Chaque famille assure l'entretien de son logement.

**ANIMAUX** : Les animaux sont admis à condition d'être vaccinés. A l'intérieur du périmètre du village, les chiens devront être tenus en laisse ou attachés en permanence. La présence d'animaux devra être précisée lors de la réservation.

**RESPONSABILITE** : Notre société ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes ou vols d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux locataires ou à leurs biens durant leur séjour.

**EXCLUSION** : Le responsable du village peut prononcer l'exclusion de toute personne qui, par sa conduite, se rend indésirable (trouble du voisinage, tapage nocturne, non respect des conditions de séjour.....)

**CIRCULATION** : La circulation automobile est interdite à l'intérieur de l'enceinte du village en dehors du jour d'arrivée et de départ. Des parkings sont aménagés en limite de l'enceinte du village.